



DEMANDE DE PERMIS POUR L'INSTALLATION D'UNE PISCINE OU D'UN SPA (INCLUANT PATIO ET CLÔTURE)

COÛT : 50 \$

Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention d'un permis. Nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. ***Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de construction avant que le permis ne soit délivré.***

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse des travaux :	Ville : Mayo	Code postal :
Téléphone résidence :	Cellulaire :	
Téléphone travail :	Courriel :	

Si vous êtes nouveau propriétaire, vous devez fournir une copie de votre acte notarié avec le timbre du **Bureau de la publicité des droits** prouvant que le contrat a été enregistré.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

même que « requérant »

Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Télécopieur :	Cellulaire :	
Courriel :		No RBQ :	

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

<p>Plan d'implantation à l'échelle indiquant : À partir du certificat de localisation</p> <p>- La localisation du/des bâtiment(s) existant(s) et l'implantation de la piscine ou le bain à remous avec les marges de recul (distance) des quatre côtés.</p>
<p>Vous êtes locataire :</p> <p>- une lettre d'autorisation du propriétaire sera requise pour cette demande.</p>

Attention : Le fait de ne pas inclure un des documents suivants entraînera des délais dans l'étude de votre dossier.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Type de piscine	Type de mur	Dimensions	
Hors terre <input type="checkbox"/>	Rigide <input type="checkbox"/>	Longueur :	Profondeur :
Creusée <input type="checkbox"/>	Gonflable <input type="checkbox"/>	Largeur :	Hauteur (hors-sol) :
Bain à remous (spa) <input type="checkbox"/>	Semi-rigide <input type="checkbox"/>	Diamètre :	Capacité d'eau en m ³ :
Gonflable <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>		

ACCESSOIRES

Filtre à sable <input type="checkbox"/> Filtre à sel <input type="checkbox"/> Thermopompe <input type="checkbox"/> Type article de sécurité :

CLÔTURE

Clôture :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Distance libre verticale : (max. 10 cm)
Hauteur :		Distance libre horizontale : (max. 10 cm)
Matériaux :		Espace entre le sol et la clôture : (max. 10 cm)

ACCÈS À LA PISCINE

Échelle munie d'une portière de sécurité	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
--	------------------------------	------------------------------

Escalier protégé par une enceinte :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Plateforme protégée par une enceinte :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Terrasse rattachée à la résidence dont la partie ouvrant sur la piscine est protégée par une enceinte :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Fermeture automatique obligatoire :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Mécanisme de verrouillage automatique (loquet) situé du côté intérieur de la clôture obligatoire :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Autre (préciser):		

DESCRIPTION DU PROJET

ÉCHÉANCE

Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-haut donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter. Signé en duplicata à la municipalité de Mayo ce (date) : _____

Signature du requérant : _____

La Municipalité a un délai de trente (30) jours de la date où la demande est jugée **complète** pour délivrer un permis de construction.

Veillez communiquer avec votre municipalité au **(819) 986-3199 poste 2** lorsque les travaux seront complétés.
 Une inspection finale de vos travaux sera effectuée avant la fermeture de votre dossier.

Conditions pour la délivrance d'un permis et autres renseignements

VALIDITÉ D'UN PERMIS

Municipalité de Mayo, 20 chemin McAlendin, Mayo (Qc) J8L 4J7
 Téléphone (819) 986-3199 poste 2 Courriel : insp@mayo.ca

Tout permis de construction devient nul, caduc et sans effet dans les cas suivants :

1. Les travaux ne sont pas commencés et une période de six (6) mois s'est écoulée depuis la délivrance du permis;
2. Les travaux sont interrompus pendant plus de six (6) mois consécutifs;
3. Les travaux ne sont pas complétés et une période d'un (1) an s'est écoulée depuis la délivrance du permis. Cependant, pour tous les travaux de finition intérieure des bâtiments, une période additionnelle de douze (12) mois est autorisée, pour les constructions neuves seulement;
4. Le permis a été délivré sur la base d'une déclaration, d'une information, d'un plan ou d'un document faux ou erroné;
5. Les travaux ne sont pas réalisés conformément aux prescriptions des règlements d'urbanisme ou aux conditions rattachées au permis;
6. Une modification a été apportée aux travaux autorisés ou aux documents approuvés sans l'approbation préalable du fonctionnaire désigné;
7. Dans les cas prévus en 5 et 6, l'annulation du permis est temporaire et dure jusqu'à ce que les travaux soient corrigés ou que les modifications apportées soient approuvées. La remise en vigueur du permis n'a pas pour effet de prolonger les délais prévus.

RENOUVELLEMENT D'UN PERMIS

Lorsque les travaux prévus à un permis de construction ne sont pas commencés ou complétés dans les délais prévus, le permis peut être renouvelé suivant certaines conditions. Contacter le service de l'urbanisme pour en savoir plus.